

En France, la prise en charge des maladies chroniques représente un véritable enjeu de santé publique. La multiplication des examens médicaux parfois redondants alourdit le parcours du patient, impacte la qualité de vie, et augmente les coûts pour le système de santé. Pour répondre à ce défi, le Dossier Médical Partagé (DMP) joue un rôle central. Mais quels documents doit-on y intégrer pour vraiment réduire les redondances d'examens, optimiser la coordination des soins, et améliorer le suivi, notamment chez les patients souffrant de douleurs chroniques ou bénéficiant d'options thérapeutiques récentes comme le cannabis médical ?

Les maladies chroniques en France : un enjeu majeur de santé publique

Les maladies chroniques concernent environ 15 millions de Français, soit près d'un habitant sur quatre. Parmi elles figurent le diabète, les maladies cardiovasculaires, l'asthme, ou encore la polyarthrite. Elles nécessitent un suivi médical régulier, souvent pluridisciplinaire, avec de nombreux examens et analyses successifs.

- **Impact sur la qualité de vie** : La douleur chronique, fréquente chez ces patients, altère profondément le quotidien et le bien-être.
- **Coûts et ressources** : Ces pathologies mobilisent une part importante des ressources en santé, notamment via les examens médicaux.
- **Coordination des soins** : La prise en charge éclatée entre spécialistes et médecins généralistes peut entraîner des redondances inutiles.

Par exemple, un patient avec une douleur chronique lombaire peut passer plusieurs IRM ou scanners chez différents spécialistes sans que ces résultats soient toujours accessibles à tous les intervenants. Cette situation est précisément ce que vise à corriger le DMP.

Le Dossier Médical Partagé : centraliser pour éviter les redondances d'examens

Le DMP est un outil numérique sécurisé accessible par le patient et ses professionnels de santé. Il permet de regrouper tous les documents médicaux essentiels, créant un dossier de santé unifié.

Quels documents intégrer pour éviter les redondances ?

Pour limiter les examens en double, il est crucial de centraliser dans le DMP :

1. **Les résultats d'analyses biologiques** : prises de sang, marqueurs inflammatoires, bilan hormonal, etc.
2. **Comptes rendus d'imagerie médicale** : radiographies, IRM, scanners, échographies, accompagnés des images si possible.
3. **Les comptes rendus d'hospitalisation et de consultation** : notes cliniques, bilans fonctionnels, protocoles thérapeutiques, prescriptions en cours.

Ces documents constituent la base d'informations fiables et complètes, pour que chaque professionnel sache ce qui a déjà été réalisé, et adapte son suivi en conséquence. Cela évite la répétition inutile d'examens lourds et parfois contraignants.

Lire les recommandations HAS pour comprendre le parcours recommandé

La Haute Autorité de Santé (HAS) publie régulièrement des recommandations pour le parcours de soins des maladies chroniques. Ces documents insistent sur la nécessité d'un suivi coordonné et renseigné, avec un accès

partagé aux résultats d'examens.

- Lire les recommandations HAS vous aidera à savoir quels examens sont prioritaires selon chaque pathologie.
- Vous pourrez aussi apprendre comment organiser votre DMP afin qu'il reflète au mieux ce parcours.

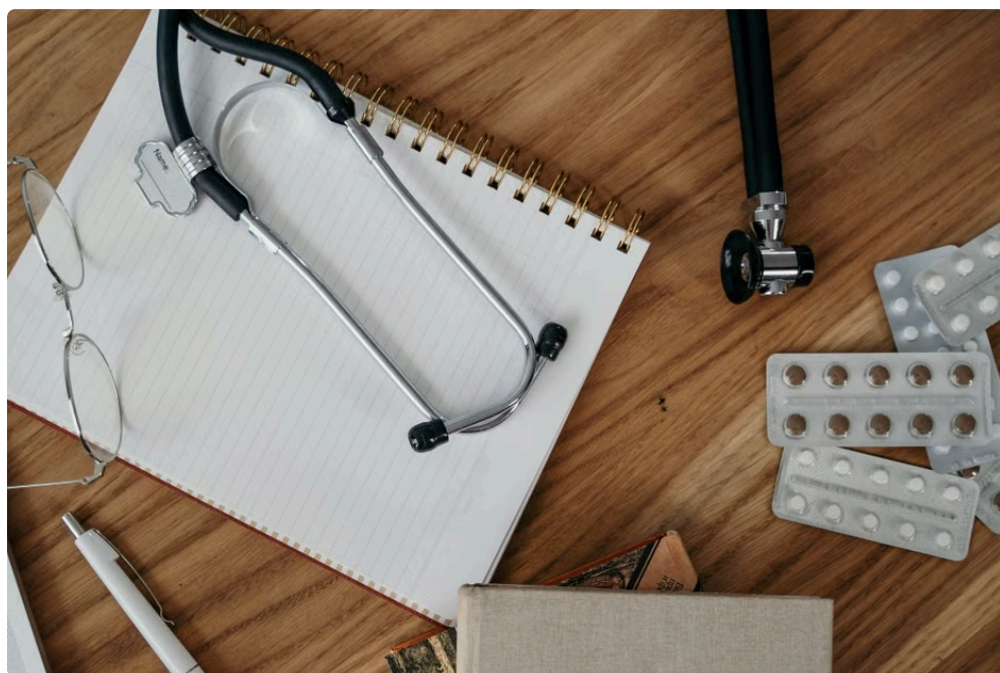
Par exemple, pour le diabète, la HAS recommande des HbA1c trimestriels, un bilan lipidique annuel, et un examen du fond d'œil. Centraliser ces résultats dans le DMP favorise une lecture semestrielle complète par le médecin traitant et évite une répétition inutile d'examens déjà réalisés.

Douleur chronique et qualité de vie : les enjeux d'une meilleure coordination

La douleur chronique touche environ 20% des adultes en France et contribue à une importante dégradation de la qualité de vie. La prise en charge implique souvent plusieurs professions : médecins généralistes, spécialistes de la douleur, kinésithérapeutes, psychologues, etc.

Eviter les examens en double grâce au DMP

Dans ce contexte, la centralisation des résultats d'imagerie (IRM, scanner), des bilans neurologiques, et des relevés des traitements précédemment essayés dans le DMP évite des redites inutiles.



Par exemple :

- Un patient souffrant de lombalgie chronique n'a pas besoin d'un nouvel IRM à chaque consultation, si les images précédentes sont accessibles via son DMP.
- Les bilans sanguins relatifs à une inflammation chronique ou à un traitement peuvent être suivis numériquement.
- Les changements de traitement, notamment médicamenteux, et leurs effets secondaires documentés dans les comptes rendus permettent d'adapter rapidement une stratégie thérapeutique sans recourir à des examens supplémentaires.

Options thérapeutiques reconnues et évolution récente : le cannabis thérapeutique

Depuis 2021, le cannabis à usage médical est accessible en France dans un cadre réglementé, pour certains patients atteints de pathologies chroniques résistantes.



Suivi médical et DMP : un duo important

Pour éviter des jalsa.fr examens redondants et suivre correctement cette thérapie émergente :

- Intégrer dans le DMP les comptes rendus détaillant l'accès au cannabis thérapeutique, les types de produits, les doses.
- Mettre à jour régulièrement les bilans d'efficacité et d'effets secondaires.
- Consigner les examens complémentaires (analyses de sang, imagerie) réalisés dans le cadre de ce suivi.

Cette traçabilité améliore la coordination entre spécialistes, généralistes et pharmaciens, et optimise l'utilisation d'un traitement encore nouveau pour la médecine française.

Questions clés à se poser avant une consultation pour éviter les examens redondants

Avant votre rendez-vous médical, posez-vous ces questions :

- Ai-je centralisé dans mon DMP tous mes résultats d'analyses et examens d'imagerie récents ?
- Mon médecin traitant a-t-il accès à ces documents dans le DMP ?
- Quels traitements suis-je actuellement, et quelles ont été les évolutions ou adaptations récentes ?

Ces informations bien préparées permettent un échange fluide avec le professionnel de santé et évitent de répéter des examens déjà réalisés.

Résumé et conseils pratiques pour alimenter efficacement votre DMP

Type de document Pourquoi l'intégrer ? Exemple concret Résultats d'analyses biologiques Permet de suivre l'évolution des paramètres sans refaire des prises inutiles HbA1c trimestrielle pour diabétiques Comptes rendus d'imagerie (IRM, scanner, radio) Evite des imageries répétées coûteuses et parfois invasives IRM lombaire réalisée il y a 6 mois disponible pour un second avis Notes et bilans cliniques des spécialistes Assure le suivi des traitements complexes et des protocoles Compte rendu neurologique avec protocole de prise en charge de la douleur

Enfin, n'hésitez pas à consulter régulièrement les mises à jour des recommandations HAS pour votre pathologie, afin de vous assurer que le contenu de votre DMP reflète un parcours de soins recommandé et actuel.

Conclusion

Le DMP est un levier essentiel pour réduire les redondances d'examens médicaux, améliorer la coordination des soins et préserver la qualité de vie des patients atteints de maladies chroniques, notamment ceux souffrant de douleurs chroniques. En centralisant dans le DMP les résultats d'analyses, les comptes rendus d'imagerie et les documents cliniques, vous participez activement à un suivi médical plus sûr et plus efficace. Avec l'évolution récente de traitements innovants comme le cannabis thérapeutique, ce partage d'informations devient plus précieux que jamais.

Pour éviter les examens en double et optimiser votre prise en charge, pensez donc à alimenter et à mettre à jour régulièrement votre DMP, en accord avec votre médecin traitant, et guidez-vous à l'aide des recommandations HAS pour un parcours de soins fluide et personnalisé.